

Olesia Bolhunovska a une maîtrise très approximative de la langue française. Mais, quand on demande à cette Ukrainienne de 41 ans ce qu'elle a ressenti en recevant, le 7 octobre, un courrier lui demandant de rendre le logement, loué par une association, qu'elle occupe à Thionville (Moselle), les mots fusent : « *Cela a été un choc, la panique.* » Originnaire de Kharkiv, elle a fui l'Ukraine en mars 2022 avec sa mère, âgée de 63 ans, et son fils de 11 ans : « *Des volontaires nous ont amenés de la frontière polonaise au Luxembourg. De là, on a rejoint Thionville, où j'avais une amie. Au début, je n'ai pas fait trop d'efforts. Je pensais que le conflit ne durerait pas. Mais il s'éternise et la situation est chaque jour plus difficile à Kharkiv.* »

**Lire aussi |**  [En Europe, les conditions d'accueil des réfugiés ukrainiens remises en question par plusieurs pays](#)

Depuis fin septembre, dans la région Grand-Est, des dizaines de déplacés comme elle sont sommés de rendre le logement qui avait été mis à leur disposition par les associations, le plus souvent au 31 octobre, veille de la trêve hivernale. Les associations ukrainiennes admettent que, dans d'autres régions, « *la transition vers d'autres hébergements a été gérée en amont, en douceur, sans crispations majeures* », mais relèvent que, dans l'Est, « *l'accompagnement par l'insertion n'est pas allé au bout* ».